

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOUVRON

Séance du 9 octobre 2024

Sous la Présidence de M. Jean-Luc LELIEVRE, Maire de la Commune, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie au nombre prescrit par la loi.

La convocation en réunion ordinaire a été adressée le 23 septembre 2024

Présents : Mmes COLLIN Sabrina, MARIR Annick
Mrs DEPARDIEU Adrien, Jean-Luc LELIEVRE, LOUIS Jean-Paul

Absents : Mme LACOUR Sandra, Mrs DO ROSARIO Cyril, DUMONT Eddy, LEMAIRE Michaël
et PARANT François

Procurations : Mme LACOUR Sandra à M LELIEVRE Jean-Luc
M DO ROSARIO Cyril à Mme COLLIN Sabrina
M LEMAIRE Michaël à M. LOUIS Jean-Paul

Secrétaire de séance : Le Conseil Municipal propose que le secrétariat de séance soit assuré par Mme COLLIN Sabrina, nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal du 2 octobre 2024.

2024-28) Domaine et Patrimoine – Acte de gestion du domaine privé (3.6) – Adhésion PNRL commune rattachée

Suite à un courrier du 8 février 2024 du Parc Naturel Régional de Lorraine (PNRL) et la visite de M LAMBERT Directeur du PNRL le 25 avril dernier pour présenter le dispositif des communes associées.

Il est revenu pour rencontrer les Conseillers.

Si le Conseil accepte, une convention sera établie pour minimum 3 ans et une participation financière de la Commune pour 1.5€ / habitant

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'adhérer au PNRL en tant que commune associée.

AUTORISE M. le Maire à signer la convention et tous documents s'y attachants.

Le Maire certifie avoir affiché le procès verbal de cette séance à la porte de la Mairie et transmis au contrôle de légalité le 10 octobre 2024.